

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

DIRECTION DE L'URBANISME

**Monsieur Thibaut Jossart**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 15/01/2026

N/Réf. : BXL22068\_753\_PU  
Gest. : TS/TJ  
NOVA : 04/PFD/2009554  
Corr DU: Sabeha ZEROUALI  
Lindsay LEJEUNE

**BRUXELLES. Rue de Molenbeek 173 - 175 Rue Dieudonné Lefèvre 41**  
(= partiellement en zone de protection des Anciens Etablissements Byrrh situés Rue Dieudonné Lefèvre 4)  
**PERMIS D'URBANISME:** Réaménager de façade à façade une partie de la rue de Molenbeek en zone résidentielle dans le cadre du Contrat Ecole Drootbeek.  
Demande de BUP – DU du : 19/12/2025

**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 19/12/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/01/2026, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Détail de la situation projetée dans la zone de protection des Anciens Etablissements Byrrh. Document extrait du dossier

Bien que l'impact immédiat sur les perspectives vers et depuis les anciens Etablissements Byrrh soit limité, la CRMS regrette que, sur l'ensemble de la rue, le caractère historique de l'ancien quartier portuaire n'ait pas été réellement pris en compte dans le projet.

Si la CRMS adhère aux objectifs du projet, notamment en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique et la mobilité douce, elle constate que les transformations proposées constituent une modification radicale du profil traditionnel de cette ancienne voie inscrite dans la topographie de la vallée de la Senne.

De manière générale, la CRMS plaide pour une approche plus sobre, fondée sur l'adaptation de l'existant et de ses caractéristiques historiques, tout en y intégrant les ajustements nécessaires pour répondre aux défis liés au changement climatique, aux usages, aux enjeux de sécurisation, etc.

Elle renvoie dans ce cadre à ses fiches thématiques « [Patrimoine, voirie et paysage urbain](#) » ainsi que « [La végétation dans les espaces publics à valeur patrimoniale](#) ».

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [opp.patrimoine@bricity.be](mailto:opp.patrimoine@bricity.be)